
CERGY, FRANCE, 12 OCTOBRE 2022

ABB s'engage à réduire sa consommation énergétique avec EcoWatt

Le 6 octobre dernier, Elisabeth Borne, Première Ministre ainsi qu'Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Écologique, ont révélé, lors de la présentation du plan de sobriété énergétique, les initiatives à prendre afin de transformer durablement nos habitudes et nos comportements pour faire face à cet hiver. Dans le cadre du dispositif RTE Ecowatt, ABB France s'engage à accélérer son plan de sobriété énergétique.

Les engagements d'ABB en détail :

Des actions structurelles dans une démarche d'économies d'énergies

Actuellement, 50% de la consommation électrique d'ABB France concerne la production manufacturière. Grâce au DPE en cours sur le site de production principal, il préconisera des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Pour agir sur ses consommations directes dans ses 23 sites en France, ABB entend mettre en pratique des écogestes à effet immédiat, tels que l'abaissement de la température de consigne du chauffage. Cela permettra une économie d'énergie de 90 à 130 MWh sur la période hivernale.

Quant à l'évaluation des autres usages de consommation, ABB France a lancé le déploiement de sa solution ABB Ability™ sur les sites qui représentent 80% des consommations aujourd'hui. Cette solution permet de collecter les données détaillées de consommations et d'élaborer un plan de réduction des consommations (le délai de mise en œuvre est estimé au 30 novembre 2022).

Modérer sa consommation d'électricité pendant les pics de consommation

Pour fin novembre 2022, ABB mettra un œuvre une étude sur les capacités de modulations de consommation, en utilisant la méthodologie GOFLEX du GIMELEC afin de calculer la puissance effaçable et les modalités de mise en œuvre automatique ou manuelle en fonction des indications reçues d'EcoWatt.

Agir auprès des collaborateurs

D'ici fin octobre, ABB entreprend de sensibiliser ses collaborateurs aux éco-gestes sur le lieu de travail quotidiennement et de manière continue. Aussi, ABB relayera systématiquement les éléments de communication du gouvernement liés à l'actualité.

Agir auprès de l'écosystème

ABB France s'implique dans la filière du bâtiment et des organisations professionnelles depuis plusieurs années et agit pour le collectif en participant à des travaux visant à produire des guides et des cadres de référence ayant pour objet la sobriété énergétique.

Des exemples de contributions :

En 2014 : publication du GIMELEC « système d'information énergétique » permettant de réaliser 5 à 15% d'économie d'énergie en mettant en œuvre un système de mesurage et analyse des consommations.

En 2016 puis 2021 : rédaction avec l'ATEE et l'ADEME d'une fiche CEE pour aider les assujettis à s'équiper en système d'automatisation et de contrôle, pour aller au-delà des exigences du décret BACS (de 30 à 50% d'économie d'énergie électrique ou thermique)

Enfin, ABB France s'engage à solliciter ses prestataires et sous-traitants concernant leur propre plan sobriété et contribution à l'effort de solidarité nationale :

- Veiller à ce que les exploitants ABB présents sur site mettent à jour des procédures d'exploitation technique de maintenance et routines journalières (par exemple : extinction des écrans ou copieurs, fermeture du site...)
- Pour les prestataires de ses restaurants d'entreprise (site de Cergy, Beynost, Chassieu), ABB propose de décaler l'allumage des fours électriques en cas d'alerte, d'adapter des éco-gestes de cuisson des aliments et enfin de proposer des repas froids pour les jours d'alertes...)
- Concernant les propriétaires ou gestionnaires des immeubles dans lesquels ABB France est locataire, ABB souhaiterait que le bailleur ait la charge de la mise en place de la conformité au décret BACS avant la date réglementaire du 1er janvier 2025 et en particulier que les travaux soient totalement exécutés au plus tard pour septembre 2023.

Un mot du Directeur Général, Fabien Laleuf ainsi que du Président François Rousseau au sujet du plan de sobriété

« En plus de l'abaissement des températures de chauffage, un groupe dédié travaille activement sur la sobriété énergétique chez ABB en France. Les études en cours devront permettre de nous engager sur des réductions supplémentaires. » indique François Rousseau, Président d'ABB en France.

Fabien Laleuf, Directeur Général d'ABB France, ajoute : « La période est un catalyseur des objectifs d'ABB autour de la préservation des ressources. Nous sommes un acteur historique de la filière du Bâtiment, où l'automatisation et le contrôle sont clé pour les économies d'énergie. C'est donc avec un devoir d'exemplarité que nous abordons cette période sensible. »

ABB (ABBN : SIX Swiss Ex) est une entreprise leader mondial des technologies qui dynamise la transformation de la société et de l'industrie afin de bâtir un futur plus productif et durable. En connectant des logiciels à son portefeuille de solutions d'électrification, de robotique, d'automation et de mobilité, ABB repousse les limites de la technologie afin d'offrir un niveau de performances inégalé. Fort d'un héritage d'excellence de plus de 130 ans, ABB doit notamment son succès à ses 105 000 talentueux collaborateurs répartis dans plus de 100 pays. www.abb.com